L'ESSENTIEL



AVRIL-MAI 2023 /

NUMÉRO 28

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE SAINT-VALLIER







+





8 FÉVRIER 2023
INAUGURATION DES COMPOSTEURS COLLECTIFS
RUE DU BELVÉDÈRE



21 FÉVRIER 2023 MARDI GRAS MÉDIATHÈQUE & PARVIS SALLE DÉSIRÉ VALETTE



27 FÉVRIER 2023
KARAOKE ANIM'SENIORS
ESPACE DE LOISIRS ET RESTAURATION



LE MOT DU MAIRE

Pierre JOUVET

Maire

Président de Porte de DrômArdèche

Chères Saint-Valliéroises, chers Saint-Valliérois,

Une nouvelle fois, nous venons de voter le budget 2023 à l'unanimité.

Comme d'autres collectivités, la ville de Saint-Vallier est confrontée à des difficultés liées notamment à la hausse des coûts de l'énergie. Malgré ce contexte compliqué, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition. Il nous semblait important, en effet, de ne pas vous pénaliser alors que vous subissez déjà l'inflation et l'augmentation des prix de l'énergie.

Vous le verrez dans ce bulletin, nous continuons à mettre en œuvre notre projet municipal pour faire entrer Saint-Vallier dans une nouvelle ère.

Nous poursuivons la transformation de notre ville : après la réfection de la rue du Président-Wilson, les travaux ont commencé avenue Jean-Jaurès. Dans quelques semaines, le centre-ville fera ainsi peau neuve, améliorant les déplacements doux.

Cela contribuera à renforcer davantage notre attractivité, notamment pour l'installation et le développement de nouveaux commerces.

Une de nos priorités est aussi de préparer l'avenir, en étant attentifs à chaque geste, petit et grand, qui contribue à la transition écologique. En 2023, l'intégralité des éclairages de nos bâtiments seront en led. Nous travaillons également à des actions pour développer le compostage collectif et végétaliser nos espaces publics.

Avec les beaux jours, c'est aussi notre camping municipal qui rouvre ses portes avec quelques nouveautés : un nouveau logo et un site internet permettant la réservation en ligne, des tarifs basse et haute saison, des locations de planchas et de vélos, des ventes de billets pour des loisirs... il y en aura pour tous les goûts !

La solidarité reste bien entendu au cœur de notre programme : nous avons ainsi décidé de baisser le prix du ticket de cantine de 10 centimes d'euro à compter de la rentrée prochaine, pour soutenir les familles au budget serré. Nous souhaitons également mettre en place des formations aux premiers secours pour les habitants.

Je vous souhaite une bonne lecture!

À très bientôt pour de prochaines animations.

Piempunt

PERMANENCE ÉLUS

Les élus se tiennent à votre disposition

Tous les samedis de 10h00 à 12h00 avec ou sans rendez-vous en Mairie

Contact : maire@saintvallier.fr ou 04 69 11 01 33

UN BUDGET 2023 VOTÉ À L'UNANIMITÉ

Le 27 février dernier, l'ensemble du Conseil Municipal a voté le budget 2023 de façon unanime. Le budget annuel est un élément essentiel de la gestion financière de notre municipalité. Il permet de planifier les dépenses et les récettes de l'année à venir, en prenant en compte les besoins et les priorités de notre commune.

Les chiffres du budget de l'année en cours reflètent ainsi les choix et les décisions prises par notre conseil municipal pour répondre aux attentes de nos concitoyens. Dans cet article, nous vous présentons les principaux chiffres du budget de l'année en cours, en mettant l'accent sur les investissements prioritaires et les projets clés pour le développement de notre ville.

Nous espérons ainsi vous informer de manière transparente et précise sur l'état des finances municipales, et vous donner une meilleure compréhension des enjeux économiques qui impactent notre commune.



Entreprises, commerces, associations, Saint-Vallier possède tous les atouts nécessaires pour gagner en attractivité.

- · Accompagnement à l'installation des nouveaux commerçants en lien avec Porte de DrômArdèche
- · Réflexion sur l'aménagement des entrées Nord et Sud de la Commune
- · Modification du stationnement en centre-ville pour répondre aux besoins des habitants et des commerçants
- · Réflexion sur une signalétique pour annoncer les commerces du centre-ville.



L'échange, la concertation, la proximité, la démocratie participative sont au cœur de vos préoccupations et aujourd'hui au cœur de notre fonctionnement.

- · Mise en place d'un bulletin municipal de 12 pages bimestriel
- · Création d'une newsletter
- · Poursuite des projets des Conseils de Quartier, mis en veille pour une année par manque de représentants



Hand, gym., basket, sculpture, théâtre.... Nos associations et leurs bénévoles font la richesse de Saint-Vallier et nous poursuivrons nos actions pour les soutenir.

- Finalisation du projet du Conseil de quartier Nord avec l'installation d'ilôts sportifs dans les jardins de la Maison des Associations
- · Installation de 4 boîtes à lire conçues par le Conseil de quartier Centre afin de donner une seconde vie aux livres et les partager.
- · Poursuite des animations communales gratuites et ouvertes à l'ensemble des habitants
- · Accompagnement financier de nos associations
- · Poursuite des travaux de rénovation dans nos équipements sportifs



Nous le savons déjà mais l'avenir de notre territoire et de notre planète se joue aujourd'hui. La rénovation thermique de nos logements, la qualité de nos écoles, les actions en faveur de la transition écologique font partie de nos objectifs.

- Remplacement de l'éclairage de nos bâtiments par du Led.
- Végétalisation de nos espaces publics
- Poursuite de la rénovation de logements au quartier Liora
- Développement du compostage collectif Organisation d'une journée multi-sport pour les élèves de nos écoles.



Votre quotidien, votre qualité de vie et votre tranquillité sont nos priorités. Ainsi, nous poursuivons nos actions en luttant contre les incivilités, en favorisant la propreté et l'embellissement de nos espaces.

- · Réfection d'une partie de la voirie du centre-ville
- · Avancement du projet de « Site Patrimoine Remarquable »
- Étude pour la rénovation et sécurisation de la rue de la Maladière



Durant la pandémie de Covid-19, la solidarité était au cœur des actions des Saint-Valliérois. Aujourd'hui, nous poursuivons ce dynamisme avec des actions en faveur de nos aînés mais également pour nos citoyens en difficulté.

- · Maintien de l'épicerie solidarire Solival'
- · Poursuite des activités et animations en faveur de nos aînés
- · Mise en place de formation aux premiers secours à destination des habitants

LES CHIFFRES CLÉS



180 000€

TRAVAUX DE VOIRIE JEAN JAURÈS ET WILSON

LES BÂTIMENTS PUBLICS





TRAVAUX DE RÉNOVATION QUARTIER LIORA

> 80 000€ SOUTIEN AUX **ASSOCIATIONS**





ACTIONS EN FAVEUR

POUR 100€ DÉPENSÉS...

POUR UNE VILLE SÛRE ET AGRÉABLE

POUR UNE VILLE POUR VOUS ET AVEC VOUS POUR UNE VILLE
SOLIDAIRE

POUR UNE VILLE ACTIVE

POUR UNE VILLE D'AVENIR

13

POUR UNE VILLE ATTRACTIVE 5€

POINT DE SITUATION SUR LES TRAVAUX EN COURS DANS VOTRE VILLE

LES TRAVAUX DE L'AVENUE JEAN JAURÈS REPORTÉS D'UN MOIS.



Initialement prévus à partir de mi-février, les travaux de voirie de la rue Jean Jaurès ont dû être reportés d'un mois. Pour des raisons de mise en conformité, mais surtout de sécurité, GRDF a informé la Mairie que des travaux de raccordements devaient être entrepris dans une vingtaine de maisons.

De ce fait, et pour éviter d'avoir à casser le nouvel enrobé, il a été décidé de reporter les travaux de voirie d'un mois afin que l'ensemble ces derniers puissent avoir lieu simultanément. Ainsi, les travaux préparatoires ont débuté depuis mi-mars et devraient se terminer à la fin du mois d'Avril.

Afin de réduire les impacts sur les commerçants, l'entreprise a décidé de limiter la fermeture de la rue au maximum. Toutefois, nous vous conseillons de poursuivre les modalités organisationnelles :

- · L'accès piéton sera maintenu dans les rues toute la durée des travaux
- · Les véhicules doivent être déplacés ou sortis de leur garage avant 7h30 et pourront être rentrés après 17h30 du lundi au vendredi.
- · Les habitants seront autorisés à stationner devant leur garage, si celui-ci est situé le long du quai Bizarelli et du quai Sarrere.

TRAÇAGE EN COURS DANS LA RUE DU PRÉSIDENT WILSON ET SUR LE QUAI BIZARELLI



Dans la continuité des travaux de voirie qu'à connu la rue Président Wilson en fin d'année 2022, le traçage des places de stationnement et des passages piétons est actuellement en cours.

Les passages piétons de la rue ainsi que les places bleues sur le haut ont été tracés. Dans les prochains jours, le positionnement des places de stationnement sur le bas de la rue seront inversées. Ce changement répond à deux objectifs : limiter la vitesse et sécuriser les piétons se rendant dans les commerces.

REPRISE DES TRAVAUX SUR LE PONT ENTRE SAINT-VALLIER ET SARRAS



La deuxième phase de travaux de rénovation du pont entre Saint-Vallier et Sarras ont repris début avril et se poursuivront jusqu'à mi-septembre.

À la différence de la première phase, ces travaux se dérouleront de jour mais également de nuit.

Selon la nature des travaux, la circulation pourra être alternée sur le pont.

LES ÉLUS À LA RENCONTRE DES NOUVEAUX COMMERÇANTS



Le vendredi 3 mars, les élus de Saint-Vallier sont allés rencontrer les nouveaux commerçants, installés depuis quelques semaines sur la commune.

Pierre Jouvet, Maire de Saint-Vallier et Président de Porte de DrômArdèche, s'est rendu ce vendredi 3 mars dans trois commerces de la commune, accompagné de Michel Ravoin, Conseiller municipal délégué au commerce.

Ils sont tout d'abord allés rencontrer le nouveau gérant de la boulangerie rue Jean Jaurès « Le Fournil de Saint-Vallier ». Abdallah Boufalgha a repris le commerce début décembre 2022. Sa spécificité est de proposer des produits traditionnels (pain, croissant, sandwich) mais également des produits orientaux. Ce mélange de produits lui permet notamment d'attirer de nouveaux clients. Issu d'une famille de boulanger, Abdallah Boufalgha a une grande expérience derrière lui, possédant déjà deux autres boulangeries dont une sur le secteur d'Annonay. Il a souhaité poursuivre son activité en ouvrant un nouveau commerce sur notre commune.



Puis, les élus se sont rendus à quelques mètres de la boulangerie, au « Bar Restaurant Le Calumet ». Ce nouvel établissement, repris en fin d'année 2022, est géré par Valérie Ruiz. Bien implantée sur le quartier nord du centre-ville, Madame Ruiz est déjà la gérante du bureau de tabac Le Calumet. Afin de diversifier son activité, Madame Ruiz a souhaité rouvrir le restaurant situé à côté de son tabac, tout en proposant une salle de jeux de PMU. Elle porte ce projet en famille avec son fils, Benjamin.



Pour terminer leur tournée, les élus sont ensuite allés découvrir la nouvelle sandwicherie située avenue de Québec, « N7 Sandwicherie ».

Ouvert en début d'année, cet ancien bar/restaurant, inoccupé depuis de nombreuses années, a été entièrement rénové pour accueillir un nouveau commerce de restauration rapide. Géré en famille par Celal Turapoglu et son fils, ils proposent chaque jour de 11h à 23h des sandwichs, burgers et paninis à déguster sur place ou bien à emporter.

Encore une fois, l'arrivée de ces nouveaux commerçants démontre une dynamique positive sur Saint-Vallier. Je suis ravi qu'ils aient fait le choix de s'installer dans notre commune. L'attractivité commerciale est présente et nous poursuivrons nos efforts pour la maintenir.

Pierre Jouvet

UNE NOUVELLE ÈRE POUR LE CAMPING DE SAINT-VALLIER



Le camping municipal « Les Îles de Silon » a ouvert ses portes le 13 mars dernier. Possédant 4 mobil-homes et 77 emplacements nus pour camping-car, caravanes et tentes, le camping propose également à la location 3 Kazavélos à destination des cyclistes.

Pour accueillir les touristes dans des conditions optimales, les services techniques réalisent, lors de chaque fermeture, différents travaux de rénovation. Pour cette année, ce sont les sanitaires qui ont fait peau neuve : peinture des portes, reprise du carrelage, remplacement de la machine à laver ...

De plus, afin d'uniformiser les supports de communication, l'intégralité de la signalétique du camping a été reprise, avec un tout nouveau logo!

Pour accroître l'attractivité dans notre camping, plusieurs nouveautés ont été mises en place cette saison : création d'un

tarif haute et basse saison, location de planchas, location de vélos, vente de billets pour la cité du chocolat Valrhôna et pour le Ciné Galaure, mise à disposition de jeux d'extérieurs, ...

Pour gagner en visibilité et augmenter son nombre de nuitées, la ville a également décidé de créer un site internet entièrement dédié au camping. Les touristes auront donc la possibilité de découvrir tous les services du camping et de procéder à une réservation en ligne.

Un investissement nécessaire pour poursuivre le dynamisme et favoriser l'attractivité de notre commune!

Cette année, les touristes seront accueillis par Fabienne et Arnaud, les nouveaux gérants du camping municipal de Saint-Vallier.







Pour découvrir et faire découvrir le camping municipal « Les Îles de Silon », n'hésitez pas à partager à vos amis et sur vos réseaux, à partir du mois de Mai 2023, le nouveau site internet :

www.camping-saintvallier.fr

COMPOSTER, C'EST IMITER LA NATURE DANS DES CONDITIONS ORGANISÉES ET CONTRÔLÉES!



La Ville de Saint-Vallier a inauguré le 9 février dernier un site de compostage partagé, en face du camping municipal.

Fourni gratuitement par le Sirctom, le site est constitué de 3 bacs, chacun jouant un rôle différent :

- · 1 bac où l'on déverse ses déchets organiques
- · 1 bac de réserve de déchets « secs » à ajouter à chacun des apports
- · 1 bac fermé où le compost mûrit avant de pouvoir être distribué et utilisé

Chaque dépôt au composteur se fait en trois étapes :

- 1) Je vide mes biodéchets dans le bac d'apport
- 2) J'ajoute un peu de matière sèche
- 3) Je mélange en répartissant sur toute la surface

En suivant ces 3 étapes, on assure un compost toujours humide et bien aéré, gage d'efficacité! L'équilibre des matières dans le compost assure une décomposition rapide et sans nuisance.

Déchets autorisés : épluchures de fruits et légumes, fruits et légumes abîmés, marc de café, thé (sachet sans agrafe), coquilles d'œufs, coques et noyaux, fleurs fanées (sans pot) ...

Déchets à éviter : viande, poisson, pain ... Déchets interdits : plastiques, métaux, verre, sacs (même biodégradables), mégots ...

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les déchets de cuisine qui peuvent être valorisés au composteur représentent des dizaines de kilos par an et par habitant!

LE COMPOSTAGE, C'EST QUOI ?

C'est une transformation naturelle des déchets organiques (d'origine animale ou végétale). Le produit obtenu, le compost, est un fertilisant riche en éléments nutritifs qui permet d'éviter d'utiliser d'intrants chimiques au jardin!

POURQUOI COMPOSTER?

- Réduire de 30% le poids de sa poubelle
- Contribuer à la préservation de
- Créer du lien entre les habitants
- Obtenir un fertilisant naturel et gratuit pour les jardinières privatives ou les espaces verts collectifs



DU 15 MARS AU 31 JUILLET, PAS TOUCHE À TA HAIE!

Entre fin mars et fin août, la LPO recommande de ne plus tailler les haies ni d'élaguer les arbres afin que les oiseaux puissent nidifier en paix.

C'est la pleine saison de nidification chez les oiseaux et beaucoup d'espèces s'installent dans les haies et les arbustes. Ainsi, le Merle noir, le Rougegorge familier, le Pinson d'Europe et bien d'autres utilisent les enfourchures des branches pour accrocher leurs nids.

Afin de ne pas déranger les couvées, nous vous invitons à ne pas couper vos haies et à ne pas élaguer les arbres dès le début du printemps et jusqu'à la fin de l'été, envol des derniers oisillons.

SE FORMER AU MÉTIER D'AIDE-SOIGNANTE À SAINT-VALLIER ? C'EST POSSIBLE!



En février dernier, Pierre Jouvet, Maire de Saint-Vallier et Président de Porte de DrômArdèche, Patricia Boidin Vice-Présidente déléguée à la transition écologique et à la santé et Vincent Pegeot, Directeur des Hôpitaux Drôme-Nord, se sont rendus en visite à l'Institut de Formation d'Aide-Soignante de l'Hôpital de Saint-Vallier.

À cette occasion, les élus ont ainsi pu découvrir les locaux de l'institut (salle de

cours, salle de simulation) et les différents types de formations proposées par l'IFAS de Saint-Vallier (Formation initiale, Formation professionnelle Validation des Acquis de l'Expérience).

Depuis 2022, l'IFAS de Saint-Valier est autorisée à dispenser la formation aide-soignante à 50 élèves, tout cursus confondu. La formation initiale comporte 44 semaines de formation, se répartissant en 22 semaines de formation théorique et

22 semaines de formation clinique.

Les portes ouvertes de l'IFAS auront lieu le Mercredi 3 Mai de 17h00 à 20h00.

Du 3 avril au 16 juin : dépôt des dossiers suivi d'un entretien individuel

Début juillet : publication des résultats

Pour plus d'informations : http://www.ifashopitaux-drome-nord.fr/v002/

DE LA SOLIDARITÉ POUR LES BÉNÉFICIAIRES DE L'ÉPICERIE SOLIVAL'



Depuis son ouverture, l'épicerie solidaire Solival' a accompagné près de 150 habitants. Mais, encore une fois, cette solidarité va bien au-delà des services municipaux.

En effet, à l'occasion des fêtes de fin d'année, le personnel de l'entreprise Kalistrut a organisé une collecte de « boîtes de Noël » et les a remises aux bénéficiaires de l'épicerie, par l'intermédiaire de Pierre Jouvet, Maire et d'Anissa Meddahi, Adjointe.

Puis, pour la nouvelle année, le salon Evidence Coiffure a proposé de coiffer gratuitement les bénéficiaires. Ainsi, le 10 janvier dernier, 15 personnes ont pu profiter d'un shampooing, d'une coupe et d'un brushing. De quoi donner le sourire en ce début d'année!



Cette année la Ville de Saint-Vallier et le CCAS proposent aux ainés de la commune, un repas au Château de Fontager à Serves-sur-Rhône, le jeudi 25 mai prochain.

Le CCAS a fait le choix pour garantir une qualité dans ses animations à destination des séniors, de permettre à chacun, de choisir entre le repas des ainés et le colis de Noël*

*Le spectacle de Noël des Séniors reste accessible à tous.

Les habitants éligibles (+ de 70 ans) recevront courant Avril une invitation accompagnée d'un coupon d'inscription à déposer en Mairie avec le 4 mai 2023 ou lors de la permanence du Samedi 22 Avril 2023.

CHÂTEAU DE FONTAGER

SERVES-SUR-RHÔNE

L'ASSOCIATION AMIL **VOUS INVITE AU VOYAGE**



L'association AMIL vous invite à une journée-escapade au musée des Confluences à Lyon le dimanche 11 juin 2023 au départ de Saint-Vallier (7H15)

Au programme, en matinée, découverte du quai des artistes en bord de Saône. Ce marché à ciel ouvert réunit plus de 150 artistes de toute discipline : peinture, sculpture, photo...

Ensuite vous monterez à bord d'un bateau pour une croisière sur la Saône jusqu'au musée des Confluences. Après le repas de midi (libre) vous entrerez dans ce fameux musée et vous aurez accès aux expositions permanentes et aux expositions temporaires.

Le retour à Saint-Vallier est prévu pour 19H30. Le prix de 60€ comprend le transport autocar aller-retour St Vallier-Lyon le transport-dépose dans Lyon, la croisière sur la Saône, l'entrée au musée avec accès à toutes les expositions.

Renseignements et inscriptions: au 04 75 23 24 08 ou sur le site www.amilinfos.fr

À VOS AGENDAS!



Conseil citoyen de l'environnement

Venez échanger sur :

- L'aménagements cyclables des quais du Rhône
 Un plan de végétalisation de la ville
- · La préparation d'une bourse aux végétaux.

Mercredi 26 Avril à 19h00 Ouvert à tous



Commémorations

Journée de la Déportation Dimanche 30 Avril à 10h00 Place du Souvenir

Cérémonie du 8 Mai 1945 Lundi 8 Mai à 10h00 Monument aux morts - Quai Gagnère



Fête de la nature

Animation autour de la nature (Programme à venir)

Dimanche 28 Mai Parc de la Maison des Associations et Jardins de la Galaure



Fête des voisins

Une soirée pour rencontrer vos voisins Repas partagé chacun amène un plat ou une boisson.

Vendredi 2 Juin à partir de 19h00

Quartier Nord : Parvis de l'école Gisèle Halimi

Quartier Centre: Sous la Halle Quartier Sud : Chemin de la Brassière Quartier Ollanet: Rue Louis Saillant



SAISON CULTURELLE



Yues JAMAIT

Tarif : 31€ Salle Désiré Valette



Humour

Dimanche 25 Juin 2023

VOTRE MAIRIE VOUS INFORME

NOURRIR UN CHAT ERRANT N'EST PAS DANS L'INTÉRÊT DE LA CAUSE ANIMALE



Les services de la commune sont régulièrement interpellés pour des nuisances causées par des chats errants.

Conformément au code rural, la commune organise régulièrement des campagnes de capture de chats errants. Ceux-ci sont ensuite stérilisés, pucés et relâchés sur les lieux où ils ont été capturés pour éviter la venue d'autres chats, selon l'article L211-27 du Code Rural. Le budget consacré à ces opérations permet de traiter une

vingtaine de chat par an, en collaboration avec certaines associations de défenses de la cause animale.

La multiplication de ces animaux est essentiellement due au nourrissage sauvage de ces animaux par les riverains. Nous rappelons que l'article 120 du Règlement Sanitaire Départemental (RSD) interdit le nourrissage des chats errants sur la voie publique, y compris dans les parties communes d'immeuble, voies privées et cours où cela risque de gêner le voisinage ou d'attirer des rongeurs. Toute infraction aux dispositions du RSD est sanctionnée par une amende de 3ème classe pouvant atteindre 450 € comme le prévoit l'article 131-13

DÉJECTIONS CANINES: MARCHER DEDANS NE VOUS PORTERA PAS BONHEUR!

Depuis plusieurs semaines, les rues de Saint-Vallier sont régulièrement dotées de petits (ou gros) cadeaux laissés par d'adorables toutous! Malheureusement, ces cadeaux n'enchantent ni les habitants, ni les agents de la voirie.

La propreté étant l'affaire de tous, la ville a installé plus de 20 distributeurs de sacs à crottes dans de nombreux espaces de la commune et en pose de nouveaux régulièrement selon les espaces les plus utilisés.

Enfin, si le distributeur le plus proche vous parait néanmoins trop loin, nous vous rappelons que l'amende allouée à une déjection canine sur la voie publique non ramassée est de 135 \in .



HORAIRES D'OUVERTURE **DE LA MAIRIE**

La Mairie est ouverte au public du Lundi au Vendredi de 10h00 à 12h30 et de 15h00 à 17h30 (17h15 le Vendredi) et le Samedi de 10h00 à 12h00.

L'accueil téléphonique de la mairie est ouvert tous les jours de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 (17h15 le Vendredi) et le Samedi de 10h00 à 12h00.



\(\) 04.75.23.07.66





23/01/2023 Jeanne DUPONT 27/01/2023 René PERRIER 28/01/2023 Yvon TORETTA 29/01/2023 Odette CHEVROT 30/01/2023 Armelle MONNOT 06/02/2023 Jeanne MOREL 11/02/2023 Paulette HERNANDEZ 20/02/2023 Jeannine GENTIL 22/02/2023 Marie WINTERSTEIN

24/02/2023 Monique MILAN 03/03/2023 Léontine THIVOLLE 06/03/2023 Maurice ROUMEZI 07/03/2023 Daniel SENECHAL 08/03/2023 Yvette CHAPÉRON 10/03/2023 Albert GROS 11/03/2023 Louise DUBOYS 15/03/2023 Trinidad RANDO BARRES